

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juin 2017

Le Conseil Municipal de la Commune d'ALBY-SUR-CHERAN s'est réuni le 27 juin à 20 h 30, sous la présidence de Jean-Claude MARTIN, Maire.

Présents : Mme Valérie PIROT, M. Denis VARNIER, Mme Renée ROLLAND, M. Michel FAVERON, Mme Stéphanie SCHMIDT, Mme Mireille MALLINJOURD, Mme Dominique, SEJOURNE, Mme Sylvie ADOR, M. Bernard MIEVRE, M. David BASTIEN, M. Jean-Yves LEROY, M. Lionel ROLLAND, M. Viviano MANCINI

Absents : Mme Chantal TOUSSART, Mme Béatrice ROEDERER, Mme Yasmine VEYRAT, M. Pierre ROUYER, M. Patrice CAQUET.

Pouvoir(s) : Mme Chantal TOUSSART (Procuration à Mme Renée ROLLAND)

Secrétaire : M. Jean-Yves LEROY a été élu secrétaire de séance

Date envoi de la convocation : 20 juin 2017

Sur proposition de Monsieur le Maire, le compte-rendu du conseil municipal du 16 mai est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de retirer de l'ordre de jour le point concernant « la modification du bail de la Gendarmerie » car la commune n'a pas, pour l'instant, obtenu de réponse sur sa demande d'augmentation du bail suite à la réalisation de 2 logements supplémentaires.

DOSSIERS SOUMIS A DELIBERATIONS

Attributions des lots pour les travaux du Cheminement de Plaimpalais

Bien que non obligatoire pour un marché à procédure adaptée, la Commission d'appel d'offres s'est réunie afin d'attribuer les travaux du cheminement de la route de Plaimpalais.

Le choix s'est porté sur :

Lot n°1 : VRD et paysage : FERRAND TP pour un montant de 379 400.58 €

Lot n° 2 : Reprise d'étanchéité : LP ETANCH pour un montant de 23 396.40 €

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le choix retenu.

Les travaux débiteront courant juillet pour une période de 6 mois.

Une réunion d'information avec les riverains de ce chantier sera organisée prochainement.

Avenant n°1 – Marché de travaux pour la gendarmerie

Les travaux de construction à la gendarmerie sont achevés. Toutefois, il est nécessaire modifier le montant initial du lot « sanitaires ».

L'avenant proposé est de 464 € HT (installation d'un robinet de puisage).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité cet avenant qui porte le marché à 6 365.40 € HT au lieu de 5 901.40 € HT.

Redevance d'occupation du domaine public

Depuis 1^{er} janvier 2012, la commune avait signé avec la société SER2E une convention d'occupation du domaine public (parcelle A 1071). Le bâtiment a été racheté en 2016 et il convient aujourd'hui de signer une nouvelle convention avec le repreneur.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer avec le nouveau propriétaire une convention d'occupation du domaine public dans les mêmes conditions que la précédente.

Modification de la régie de recettes pour l'encaissement des frais de repas et garderie

Avec la mise en place du portail « familles » à la rentrée scolaire 2017-2018, les parents auront la possibilité de payer par carte bancaire (en ligne) leurs factures.

Ce moyen de paiement n'étant pas répertorié dans la régie de recette « cantine-garderie », il convient de l'ajouter.

Le conseil municipal, après avoir délibéré approuve à l'unanimité l'ajout du paiement par carte bancaire au profit de la régie de recettes « cantine-garderie ».

Bail de location – Chalet du Pont-Neuf

Récemment, la commune a été sollicitée pour la location du Chalet du Pont-Neuf par une personne dont l'activité principale est l'animation et organisation d'activités récréatives. Ce bail serait d'abord consenti à titre précaire (23 mois) et pourrait débiter le 1^{er} septembre 2017.

A titre d'information, cette personne intervient, aussi auprès des enfants du canton dans le cadre des animations périscolaires (TAP).

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette location à compter du 1^{er} septembre 2017 et retient un loyer mensuel de 350 € (trois cent cinquante).

L'assemblée accueille avec plaisir cette installation qui contribuera à renforcer les actions pour la jeunesse et l'enfance.

DOSSIERS NON SOUMIS A DELIBERATIONS

Rythmes scolaires rentrée 2017-2018 et mise en place du portail « familles »

Rythmes scolaires : Récemment une réunion, organisée par le Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby a évoqué le retour de la semaine à 4 jours (décret à ce jour).

L'assemblée municipale interrogée souhaite maintenir pour la rentrée 2017-2018 la semaine de 4,5 jours (9 demi-journées) ainsi que les animations proposées dans le cadre des TAP.

Portail « familles » : A compter de la rentrée scolaire 2017-2018, la commune offrira aux parents la possibilité d'inscrire en ligne leurs enfants pour la garderie et cantine. Une réunion d'information a eu lieu le vendredi 23 juin afin de leur présenter ce logiciel et transmettre leur code d'accès pour se connecter au portail « familles ».

Tirage jurés d'Assises

Comme l'exige la réglementation, il a été procédé au tirage des jurés d'assises.

Monsieur Jean-Claude ROSSAT-MIGNOT, Madame Sabiaa BACHIR-BEY et Madame Béatrice ROUYER ont été retenus.

Convention avec « 30 millions d'amis »

Depuis septembre 2013, la fondation a mis en place une convention type pour encadrer son action avec les municipalités visant à maîtriser les populations de chats errants sans propriétaire par le contrôle de leur reproduction, en accord avec la législation en vigueur. La municipalité s'engage alors à faire procéder à la capture, à la stérilisation et à l'identification des chats errants non identifiés, en état de divagation, sans propriétaire ou sans détenteur, préalablement à leur relâcher dans les mêmes lieux. La Fondation 30 Millions d'Amis prend alors en charge la totalité des frais de stérilisation et de tatouage des chats errants qui seront identifiés à son nom.

Le conseil donne un avis favorable à la signature de cette convention (3 abstentions et 1 voix contre)

Questions diverses

Reconstruction des préaux : La fin de la publication du marché public pour la reconstruction des préaux est au 3 juillet 2017 midi. L'ouverture des plis se fera courant juillet.

Rénovation aire multisports : Les travaux de rénovation de l'aire multisports située derrière l'école primaire débutent en juillet par l'intervention du Chantier Local d'Insertion.

Emploi d'été : La commission de recrutement des emplois d'été a arrêté son choix sur 3 jeunes dont l'un a débuté ce 26 juin pour 3 semaines. Une jeune fille sera embauchée quelques jours pour l'aide au « grand ménage » dans les locaux scolaires.

Fête de la Musique : La fête de la Musique organisée le 21 juin a connu un vrai succès, avec une prestation de l'Harmonie et du groupe très appréciée.

Point Information Tourisme : L'agent missionné par le Grand Annecy a pris ses fonctions ce 26 juin 2017 au pour animer le Point Information.

Feu d'artifice du 14 juillet : Comme l'an dernier, la soirée (restauration et bal) sera assurée par le Football Club d'Alby. Rappel : feu d'artifice, revue des pompiers et défilé avec l'Harmonie « les Echos du Chéran ».

Projet Citoyen : Dans le cadre d'un projet citoyen soutenu par la MRJC (mouvement d'éducation populaire des jeunes ruraux) un collectif de 4 jeunes a le projet de rallier à vélo Annecy à Bayonne. Durant ce périple qui doit durer environ un mois, les thèmes et actions liés à l'environnement, la gestion des ressources, et la participation citoyenne en seront les « axes moteurs ».

Afin de financer cette opération, ce collectif propose de présenter leur projet sur la place du Trophée.

L'assemblée municipale émet un avis favorable et accorde, à l'unanimité, une subvention de 200 € à l'association MRJC pour soutenir ce projet. Valérie Pirot est sorti de la salle pour la présentation de ce projet et pour le vote.

Eclairage des calades : Notre prestataire vient de nous informer que les éclairages pour remplacer ceux défectueux sous les arcades du Vieux Bourg devraient être livrés prochainement. Les travaux pourront ainsi débuter.

Parking du Collège René Long : Le panneau « sens interdit » apposé à l'entrée du parking du Collège (règlementé uniquement le matin) génère le matin de plus en plus de difficultés entre les voitures des parents, enseignants et cars scolaires. Un contact de sera pris avec le Directeur de l'établissement pour trouver une solution (compétence Grand Annecy).

Commission « Jeunes » : Le service « jeunesse » en lien avec le SIPA et les communes de Chainaz, Héry sur Alby et Alby sur Chéran organise une manifestation le 6 juillet 2017.

Effondrement Route de Masigny : La commune a missionné le Cabinet Longera afin qu'il soit établi un programme de travaux de confortement de la partie effondrée ainsi que le prolongement de quelques mètres du ruisseau. Dans un premier temps, il est nécessaire de déposer un projet au titre de la loi sur l'Eau.

L'ordre du jour étant achevé,
La séance du Conseil Municipal est levée à 22 h 30

**Le Maire,
Jean-Claude MARTIN**